

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 3 (1874)

**Heft:** 7

**Artikel:** Journal d'un jeune instituteur [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039870>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nnel de la caisse suffirait amplement à couvrir la somme des dépenses.

Puissent ces quelques idées émises au nom de plusieurs instituteurs contribuer à la fondation d'une caisse de retraite pour le corps enseignant de notre canton.

Votre serviteur dévoué,

X. CORPATAUX, instituteur.

Farvagny, le 15 juin.



## JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

— · SUITE. —



*Mardi 20 mars.* — Le petit enfant de mon voisin R. vient de quitter la vie presque en même temps qu'un autre entrait en ce monde. Qu'ont dû se dire ces deux anges, s'il se sont rencontrés en chemin, l'un volant vers l'éternelle paix, après avoir bien souffert dans sa vie de quinze jours, le second venant prendre sa place, et ayant déjà les yeux gonflés des larmes qu'il aurait à répandre dès son arrivée sur la terre ? Je me figure ces enfants s'embrassant au passage, se communiquant leurs impressions : le premier heureux d'aller à Dieu, mais regrettant sa mère, dont il parle à son ami avec un céleste enthousiasme ; celui-ci louant le Seigneur de l'avoir tiré du néant et mis ainsi dans la possibilité d'arriver plus tard au ciel.

Le baptême du nouvel arrivé exigeait ma présence et je m'y suis rendu, interrompant ainsi mes réflexions. Après la cérémonie j'ai dû prendre part à la petite fête de famille en compagnie du parrain, de la marraine et de quelques parents. Tout s'est passé gaiement et convenablement. Cependant, je regrette d'avoir accepté la première invitation qui m'a été faite, pour une réunion de ce genre, le troisième jour de mon arrivée ici, par un des richards de l'endroit. Ce premier pas fait, je devais nécessairement, pour ne pas laisser croire à des préférences et faire des mécontents, me

rendre à toutes les invitations suivantes. Or, d'un côté, je suis exposé à être spectateur d'abus regrettables et compromettants ; d'autre part, je crains que les parents ne se croient obligés de m'appeler toujours et ne fassent ainsi à mon égard des dépenses qui peuvent gêner beaucoup d'entre eux. Comment pourrai-je m'abstenir dans la suite sans froisser personne ?... Si j'étais jamais dans le cas de donner des conseils aux futurs instituteurs, je leur recommanderais de refuser dès le premier jour les invitations pour baptêmes, enterrements, noces, etc.

*Mercredi 21.* — Seulement deux mots ici pour noter la visite de mon vieil ami L., qui m'arrive avec le printemps, deux choses dont je bénis Dieu.

*Jeudi 22.* — Mon aimable visiteur dort encore, et, en attendant son réveil, j'écris mes impressions du matin. Le ciel est serein, les oiseaux chantent, l'air est doux, belle journée pour la promenade que nous avons projetée jusqu'à M., où nous verrons un autre ami qui m'est également cher. Je retrouve mon bon L. tel que je l'ai connu, tel que je l'ai laissé il y a cinq ans, le jour de son départ pour Lyon : c'est la même gaîté, le même bon cœur, avec une facilité de s'exprimer qui m'étonne et me rend presque jaloux... Ah ! monsieur est réveillé ! Allons, debout ! voyez le soleil qui est déjà haut sur l'horizon et semble vous narguer.

*Dimanche 25.* — Les étoiles ont été magnifiques toute la nuit. Je les ai regardées longtemps de ma fenêtre et ai regretté que l'air vif du dehors m'ait obligé de quitter mon lieu d'observation. Ces astres, jetés dans l'espace comme des sourires du bon Dieu, ont un langage que les coeurs simples surtout comprennent. Pendant que le savant voit dans leur distribution mille formes d'animaux ou de choses, des taureaux, des lyres, des lions, des cygnes, que sais-je ? j'y découvre, moi, les mots : grandeur, sagesse, puissance, beauté et bonté infinies, qui se détachent comme des rayons d'une lumière incomparable d'un mot central et unique : Dieu !... Qui ne voit pas ce nom et ces rayons dans le groupe des étoiles, aussi bien que dans les fleurs des champs, dans le murmure des eaux et le choc des éléments, mérite l'application des paroles du psalmiste : Oculos habent, et non videbunt.

Les étoiles m'ont toujours charmé. Tout petit, je leur parlais et leurs scintillements semblaient me répondre. Je me plaisais à donner aux plus brillantes les noms de mes parents et de mes meilleurs compagnons d'enfance : l'une s'appelait papa, une autre Marie,

d'autres Jules, Louis, Célestin. Quant au nom de maman, mon cœur avait voulu d'abord le distinguer de tous les autres, et pour cela, la lune bienfaisante s'était offerte ; mais comme je ne la voyais pas toujours, je ne tardai pas à la débaptiser en me disant : maman, c'est maman ; rien ne peut la représenter.

A présent, je ne parle plus aux étoiles ; mais je les aime encore et je comprends leur voix quand elles me disent : « Elève ton âme jusqu'aux hauteurs que nous habitons ; sois pur et doux comme notre lumière, bienfaisant et modeste comme ces astres qui s'effacent devant le soleil et ne paraissent que dans la nuit, pour consoler le captif, guider le voyageur égaré, et sourire à la mère qui veille seule près du berceau de son jeune enfant. »

(Soir). J'ai passé environ deux heures dans la maison d'un bon jeune père de famille qui, m'ayant entendu parler de comptabilité agricole, m'avait manifesté le désir d'en connaître les principes et le mécanisme, pour les appliquer à son exploitation. Il est maintenant convaincu et assez renseigné pour pouvoir tenir parfaitement ses comptes ; il veut les ouvrir dès le 1<sup>er</sup> avril. Je suis heureux de ces dispositions dont plusieurs de ses voisins profiteront. L'exemple de mon brave ami J. fera plus, pour l'adoption d'une comptabilité par les propriétaires de l'endroit, que toutes mes leçons à l'école... Quand je sortis de la maison de J., sa petite fille vint me donner la main en me disant au milieu d'un angélique sourire : « Adieu, monsieur le régent ! » Ces mots me sont restés dans l'oreille et le cœur comme un doux refrain du ciel. J'aime tant les jeunes enfants.



## CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Les nominations suivantes ont été faites dans le courant du mois de juin :

M. Schlup, professeur de mathématiques à l'école secondaire de Morat ; — M. Wyss, instituteur à l'école réformée de S<sup>t</sup>-Antoine ; — M. L'Eplattenier, à l'école mixte de Meyriez ; — M<sup>me</sup> Leuenberger, à l'école inférieure de Salvagny : — M. Barbey, Cyprien, à l'école de Hauteville.

La commune de Domdidier a été autorisée à créer une école enfantine, tenue par des Sœurs enseignantes.

